

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Christelle BRILLAUD qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Isabelle LACREUSE

Date de la convocation : 03/09/2025

Mme Patricia VERGNAUD est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-09/03

OBJET : LOTISSEMENT LA CROIX CARRON 2 – DENOMINATION DES VOIES

Le Conseil municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;
- Vu le projet de lotissement « Croix Carron 2 » ;
- Vu le travail de la commission Voirie/Aménagement ;

Considérant la nécessité de procéder à la dénomination des voies créées dans le cadre du lotissement « Croix Carron 2 », afin de permettre leur identification et l'adressage des habitations,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Article 1 : Les voies du lotissement « Croix Carron 2 » porteront les dénominations suivantes :

- Rue des Colombes
- Impasse des Bouvreuils
- Impasse des Geais
- Rue des Canaris
- Rue des Martinets

Article 2 : La voie principale conservera la dénomination « Rue des Mésanges », dans la continuité du lotissement de la Croix Carron 1.

Article 3 : Les 7 lots situés au nord du projet seront adressés « Rue de la Croix Carron », en cohérence avec les habitations existantes de l'autre côté de la voie.

Article 4 : Le plan ci-après précise l'implantation des voies



Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Patricia VERGNAUD

Le Maire
Emilie DUPREY

